REÇU EN PREFECTURE
le 26/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-067-216704718-20250225-2025_13EMPL

Souffel WEYERSHEIM
www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 Février 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 17 Février 2025

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 5
Élus présents : 24	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 4

Secrétaire de séance : Madame Isabelle DURINGER, Conseillère Municipale

Présents :

M. Alain JANSEN, M^me^ Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^me^ Myriam JOACHIM, M^me^ Brigitte SCHLEIFER, Adjoints au Maire ;

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M. Martiel GERHARDY, M^me^ Fabienne BIGNET, M^me^ Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Sabin MUNTEAN, M^me^ Isabelle DURINGER, Mme Solange WOLFF MINTSA, Mme Virginie JACQUEMIN, M^me^ Annabella PINTO, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^me^ Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Bernard WEBER, Adjoint Maire a donné procuration à
M^me^ Nadia THOMAS, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Pierre PERRIN, Maire,

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Pierre SCHNEIDER Adjoint au Maire.
Mme Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale a donné procuration à Sabin MUNTEAN, Conseiller Municipal,

Absents sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

../..

REÇU EN PREFECTURE
le 26/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-067-216704718-20250225-2025_13EMPL

13/2025 – AFFAIRES DU PERSONNEL : CRÉATION D'EMPLOIS 2025

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Aussi, il est proposé la création d'emplois 2025 tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous.

Ces créations feront l'objet d'une inscription au tableau des effectifs 2025.

A l'issue des procédures de recrutement, les postes non pourvus seront supprimés.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2541-12 ;
VU la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 13 Février 2025 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- ***De créer les emplois tels qu'ils figurent dans le tableau joint en annexe ;***
- ***D'inscrire les emplois créés au tableau des effectifs 2025.***

PRECISE

- ***Que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2025.***

AUTORISE

- ***Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.***

../..

REÇU EN PREFECTURE
le 26/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-067-216704718-20250225-2025_13EMPL

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 25 Février 2025

Le Secrétaire de séance

Isabelle DURINGER

Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 26 Février 2025